

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 8 octobre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Date de convocation : 03/10/2024

Pouvoir(s) : 1

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit octobre à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cabrerolles, sur convocation de Madame le Maire, se sont réunis en salle du Conseil, Mairie de Cabrerolles, en séance ordinaire, sous la Présidence de **Madame Séverine SAUR, Maire.***

Présents : Mesdames JAMME Emmanuelle, PALAU Geneviève, SAUR Séverine.
Messieurs ANDRIEU Olivier, BARRAL Florent, BONTEMPS Olivier, COSTE Christian, MARTIN Yannick.

Absents : Madame DEROUICH Ameni pouvoir à Madame SAUR Séverine.
Messieurs RUBERT Laurent, SEYDOUX Julien.

Madame le Maire accueille les membres du conseil, constate que le quorum est atteint et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Geneviève PALAU est désignée secrétaire de séance.

1°) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 septembre 2024

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'UNANIMITÉ.

2° Délibérations

- ✓ **2024-027D Modification limites agglomération Cabrerolles.**

Suite au dernier conseil municipal, il avait été évoqué le souhait de la municipalité d'avancer le panneau d'entrée du hameau de Cabrerolles, du côté de la route d'Aigues-Vives, avant l'intersection avec le Chemin de l'Aire, afin de limiter la vitesse excessive des véhicules à l'entrée du hameau.

Le Département ayant donné un avis favorable, Madame le Maire demande au conseil municipal d'approuver le déplacement du panneau d'entrée du hameau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le déplacement du panneau d'entrée du village de Cabrerolles, du côté de la route d'Aigues-Vives, et dit qu'un arrêté municipal permanent validera cette décision.

3°) Divers

- a) **Demande autorisation stationnement taxi.**

Un habitant de Saint-Geniès-de-Fontedit demande une Autorisation De Stationnement (ADS) pour un taxi. Le conseil accepte. Si entretemps un habitant de la commune faisait une demande similaire, celle-ci serait prioritaire.

b) Avancement STEP la Liquière.

Madame le Maire fait part au conseil de la réunion sur l'avancement des travaux de la STEP de la Liquière avec le directeur de la régie assainissement de la CCAM. Le démarrage des travaux est en attente d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau et une prochaine réunion est prévue avec le bureau d'études Gaxieu afin de régler la question de l'emplacement du poste de relevage. Celui-ci devrait être implanté à l'extrême limite du parking de la salle des Rencontres après décaissement d'un mur.

c) Cérémonie du 11 novembre.

Concernant cette cérémonie, qui aura lieu à 11h devant le monument aux morts, M. le Président de l'association des Anciens Combattants d'Autignac et de Magalas sera présent et fera un discours. M. BONTEMPS dit que les enfants de l'école liront un texte. Tout cela sera suivi d'un apéritif servi au bas de la mairie.

d) Eclairage public remplacement LED.

Pour information, Madame le Maire informe le conseil qu'Hérault Energies, dans le cadre de la convention d'éclairage public, va procéder sous peu au remplacement des anciennes ampoules restantes par des Leds.

e) Commémoration 9 et 10 novembre.

Le déroulé de la commémoration est en cours d'élaboration et sera diffusé prochainement. M. BONTEMPS précise que M. Eric BOYER créateur de Télé Béziers Sud, se propose de faire une émission sur le sujet. La manifestation se déroulera principalement à Aigues-Vives. Pour rappel, un avion Breguet survolera le site si la météo le permet.

4°) Questions diverses

Madame le Maire informe le conseil du prochain démarrage des travaux de rénovation des **logements communaux**, normalement mi-octobre. La commune est en attente des devis des différents artisans.

Concernant le cambriolage du **hangar municipal**, l'assurance a envoyé un acompte afin de pouvoir commencer à racheter de l'outillage. Une serrure renforcée va être installée. Des devis vont être demandés pour l'achat de matériel neuf.

M. BONTEMPS dit que les néons ont été en partie remplacés par des tubes **Led**, beaucoup plus économiques, dans tous les bâtiments communaux. Il reste la classe de Mme GERRY car les supports sont différents. Un devis va être demandé pour les changer.

Madame le Maire rappelle la journée du **patrimoine**, le 21 septembre, et rajoute que cela s'est très bien déroulé avec beaucoup d'affluence à la chapelle de Montcèze.

M. BONTEMPS fait part au conseil de la demande de certains enfants de remettre en état le **terrain de jeux** de la Crouzette. Un projet de stade multisports (citypark) est à l'étude. En attendant, de façon provisoire, la commune va étudier la possibilité d'installer des poteaux de basket amovibles et de réparer le grillage et le filet de tennis.

Le **salon des Maires** aura lieu à Paris, comme chaque année, du 19 au 21 novembre 2024. Madame le Maire et M. ANDRIEU y participeront.

M. COSTE signale des problèmes de connexion à la fibre **Orange** sur Aigues-Vives. L'opérateur historique a été informé depuis longtemps.

Mme PALAU dit qu'un camion est mal garé rue de la Calade, sur le hameau de la Liquière, et que le propriétaire de celui-ci refuse de déplacer son véhicule malgré plusieurs demandes de l'élue. Madame le Maire dit que la mairie va demander l'intervention de la Gendarmerie afin de verbaliser.

M. BONTEMPS, après acquisition de nouvelles décorations de Noël, précise qu'au total 32 emplacements ont été référencés. Des blocs prises vont aussi être installés par la communauté de commune à des fins de mise aux normes.

Le prochain conseil est fixé au mardi 12 novembre 2024.

Fin de la séance à 20h00.